



Dépenses et recettes

DÉPENSES

Energie consommée
23 395 629 €

Exploitation et travaux d'entretien
1 691 860 €

Autres charges
14 528 475 €

RECETTES

Recettes du R1 chaud
22 729 051 €

Recettes du R1 froid
455 687 €

Recettes du R2 chaud
19 543 657 €

Recettes du R2 chaud
1 092 911 €

Entre 2023 et 2024, les charges liées à la consommation d'énergie, à la conduite, à l'entretien courant ainsi qu'aux travaux et réparations GER ont baissé en moyenne de 4,6 %.

LES DÉPENSES

Malgré la légère baisse des dépenses de fonctionnement, les dépenses totales de la Délégation ont augmenté, en raison de la hausse d'autres postes comme les charges financières et les investissements.

LES RECETTES

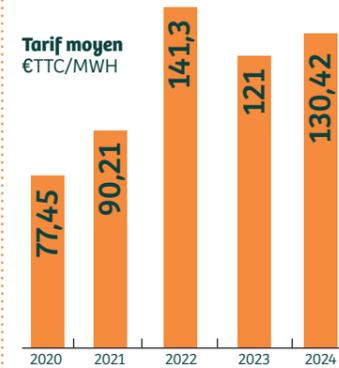
- Les recettes R1 ont augmenté par rapport à 2023, et les ventes ont progressé de 7 % sur la même période.
- Les recettes R2 «chaud» sont passées de 14 379 421 € en 2023 à 19 543 657 € en 2024, soit une hausse de 36 %, **principalement grâce à de nouveaux raccordements.**



Le prix moyen de la chaleur en 2024

En 2022, les prix ont augmenté de façon exceptionnelle, à cause de la forte hausse des prix du gaz sur le marché, qui a commencé en octobre 2021 et a continué toute l'année 2022. La part variable de la facture (R1), qui dépend à 40 % des prix du gaz, a été directement affectée par cette hausse. Pour les logements, cette augmentation a été en partie compensée en 2022 grâce au bouclier tarifaire, qui a réduit le prix d'environ 18 € HT/MWh sur le R1.

En 2024, la structure du tarif de la chaleur a été revue avec l'avenant n°6. Le prix moyen final est de 123,62 € HT/MWh, soit une hausse de 7,7 % par rapport à 2023.



La délégation de service public

2024

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ SIMPLIFIÉ



2024

Le SMIREC exerce depuis plusieurs décennies une mission de service public essentielle : fournir aux habitants et aux équipements publics de notre territoire une chaleur et un froid fiables, accessibles et durables.

Propriétaire de ses infrastructures, le syndicat s'attache à développer des réseaux performants et cohérents, en s'appuyant sur des partenaires publics et privés. Grâce aux choix stratégiques opérés ces dernières années, plus de 63% de la chaleur distribuée en 2024 provient déjà d'énergies renouvelables et locales, principalement la biomasse et depuis 2024 la géothermie. Cette transition énergétique permet de préserver le pouvoir d'achat des usagers tout en réduisant notre dépendance aux énergies fossiles.

De nouveaux projets confirment cette dynamique : récupération de chaleur du centre d'incinération des déchets ménagers avec valorisation énergétique du Sycotom à Saint-Ouen et l'extension de la chaufferie biomasse de Stains.

Ces investissements permettront à court terme de porter la part d'énergies renouvelables à 75 %, renforçant ainsi notre contribution à la décarbonation et à la souveraineté énergétique du territoire.

Face aux défis environnementaux, sociaux et économiques, le SMIREC reste fidèle à sa vocation : faire du service public de l'énergie un levier de transition écologique et de justice sociale pour les habitants de Plaine Commune et de La Seine-Saint-Denis.

Laurent Monnet,
président du Smirec



Les chiffres clés du réseau

190 °C
Température maximale de service

70 000
équivalents logements

85,4 KM
de longueur du réseau

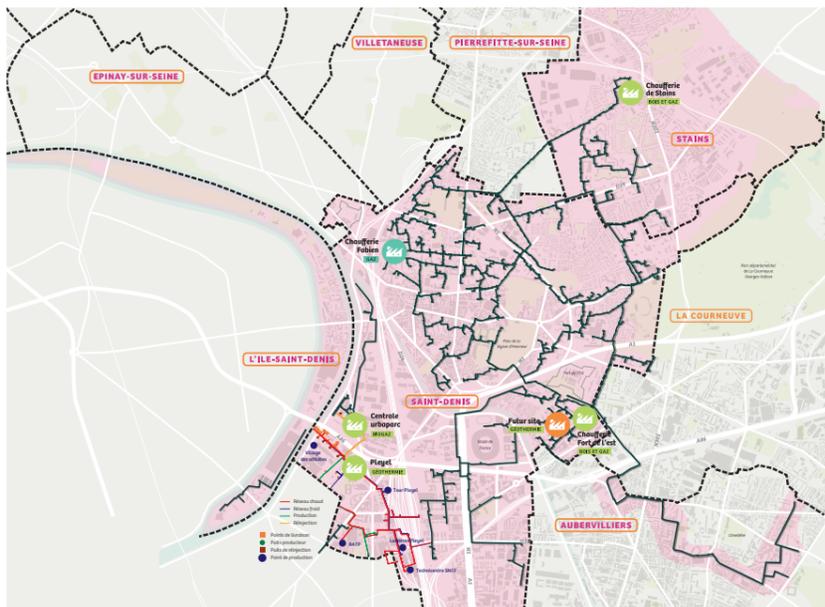
NOMBRE DE POINTS DE LIVRAISON :
639

FLUIDE CALOPORTEUR DU RÉSEAU :
eau surchauffée, eau glacée et eau chaude

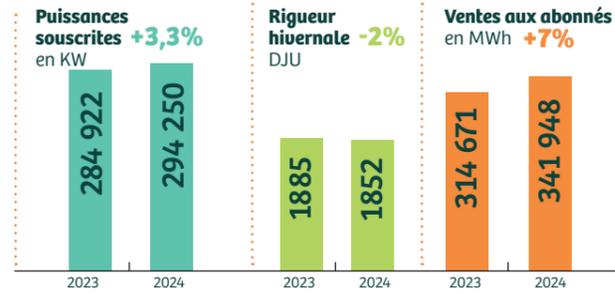
Taux d'ENR
63%

12 PUISSANCE EN MW
■ CHAUFFERIE BOIS
■ CHAUFFERIE GAZ

Les sites de production du réseau



Évolution des puissances souscrites et des ventes de chaleur



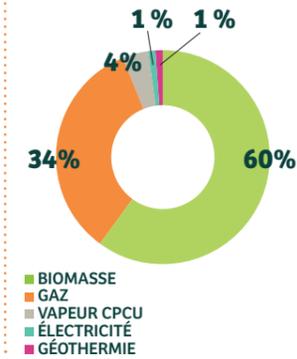
La rigueur climatique (mesurée en Degrés-Jours Unifiés) correspond à l'écart entre la température extérieure moyenne journalière et la température de référence de 18°C. Par exemple, si la température moyenne enregistrée le 10 février est de 6°C, la rigueur climatique de cette journée sera de 12 DJU. La somme des DJU sur toute la période de chauffe permet d'évaluer si l'hiver a été froid (rigueur élevée) ou non. En 2024, la rigueur climatique diminue d'environ 2% par rapport à l'année 2023.

L'augmentation de la puissance souscrite (+3,3 %) correspond aux contrats souscrits par de nouveaux abonnés en 2024. Au global, les ventes de chaleur aux abonnés ont augmenté par rapport à 2023 de 20,3 %.

Mix énergétique

Le réseau est alimenté par différentes sources d'énergie. Le mix énergétique permet de représenter la part de chacune d'elles dans la production de la chaleur et notamment la part de la biomasse (énergie renouvelable). En 2024, 63% de l'énergie du réseau de chaleur provenait des énergies renouvelables, principalement du bois (biomasse). Ce taux est en légère baisse par rapport à 2023, où il atteignait 66%. Cette diminution s'explique notamment par la hausse de la demande pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, notamment pour alimenter le Village des athlètes et la piscine olympique. En parallèle, la centrale biomasse du nord de Paris a été arrêtée plus tôt que prévu pour maintenance, afin de sécuriser le bon fonctionnement pendant les Jeux. Pour faire face à cette situation, du gaz naturel a été utilisé temporairement en renfort. C'est une source d'énergie plus flexible, capable de s'adapter rapidement à la demande. Malgré cela, près des deux tiers de l'énergie sont restés d'origine renouvelable. L'utilisation du gaz a été exceptionnelle, uniquement pour garantir la continuité du service pendant cet événement mondial.

Mixité énergétique en 2024 (consommation MWh 2024 PCI)



Emissions de CO2 évitées en tonnes par an



Environnement

Depuis 2015, les émissions de CO₂ évitées par le réseau de chaleur n'ont cessé d'augmenter. Grâce à la chaufferie biomasse, mise en service fin 2016, ce sont 67 201 tonnes de CO₂ qui ne sont pas rejetées chaque année dans l'atmosphère, soit l'équivalent des émissions de 25 000 voitures.

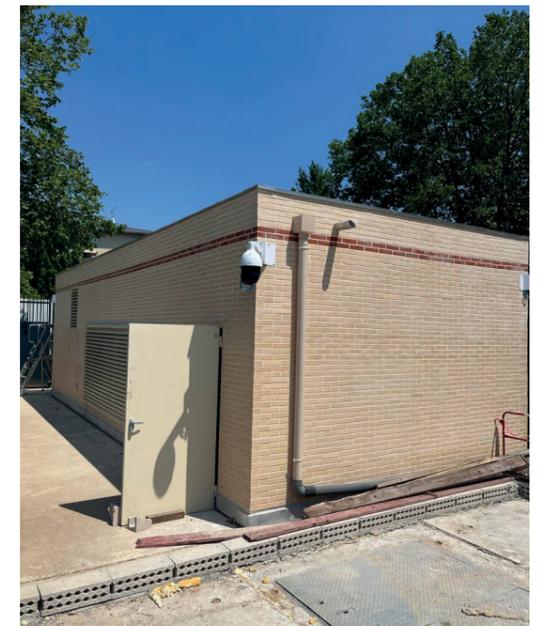
Travaux de développement et de modernisation

En 2024, des travaux d'extension et de raccordement ont été réalisés, avec 31 opérations mises en service, représentant une puissance de 9 085 kW. De nouvelles contractualisations ont également été signées pour des projets à venir. Les travaux ont aussi porté sur la modernisation du réseau : remplacement de tronçons, d'équipements hydrauliques et d'échangeurs dans les sous-stations.

1 projet mené par le SMIREC en lien avec les JOP 2024 :

- **L'alimentation en chaud et en froid du Village des Athlètes à Saint-Denis par la géothermie superficielle.**

Ce projet, monté en lien étroit avec les partenaires ADEME Ile-de-France, la Région Ile-de-France et la SOLIDEO s'inscrit dans la démarche portée par Plaine Commune d'accélération de la transition énergétique du territoire. Il a permis au Village des athlètes de répondre aux exigences de la SOLIDEO en matière d'excellence environnementale et d'héritage afin de contribuer à la réduction de moitié du bilan carbone de l'opération. Concrètement, le SMIREC, Plaine Commune Energie et SOLIDEO ont conçu une géothermie très basse énergie constituée de 11 puits, ainsi que de 4 sites complémentaires permettant de produire en simultanée du chaud et du froid. Ce sont 600 000 m² de bâtiments qui sont désormais ou seront bientôt alimentés par la géothermie tels que le village des Athlètes, la Tour Pleyel et les Lumières Pleyel, environ 7500 équivalents logements au bénéfice de futurs habitants.



Géothermie superficielle secteur Pleyel